



## PROCÈS-VERBAL

### Réunion Conseil Municipal MAIZILLY 42750

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, DIX SEPT OCTOBRE, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MAIZILLY 42750, convoqué le 12 octobre 2022 s'est réuni en **séance ordinaire**, en salle de Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire Colette LEBEAU.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 12 octobre 2022

<b>Présents :</b>	<b>Mme</b>	<b>LEBEAU Colette,</b>	<b>Maire</b>
	<b>M.</b>	<b>CHASSAGNE Jean-Paul,</b>	<b>1<sup>er</sup> Adjoint</b>
	<b>Mme</b>	<b>LEBON Marie-Josée,</b>	<b>2<sup>ème</sup> Adjointe</b>
	<b>M.</b>	<b>DUHEZ Didier,</b>	<b>3<sup>ème</sup> Adjoint</b>
	<b>Mme</b>	<b>MEILLER Laetitia,</b>	<b>Conseillère</b>
	<b>M.</b>	<b>LOPEZ Anthony,</b>	<b>Conseiller délégué</b>
	<b>M.</b>	<b>PATIN Raphaël</b>	<b>Conseiller délégué</b>
	<b>Mme</b>	<b>BOISSE Sabrina,</b>	<b>Conseillère déléguée</b>
	<b>Mme</b>	<b>VIVIER Angélique,</b>	<b>Conseillère déléguée</b>
	<b>M.</b>	<b>SAFER Michel,</b>	<b>Conseiller</b>

**Absents excusés ayant donné procuration : Mme SANCHES Véronique, Conseillère**

**Secrétaire de séance : Mme BOISSE Sabrina, Conseillère déléguée.**

19h10 Madame le Maire Colette LEBEAU ouvre la séance du jour.

Vote de la secrétaire de séance, Mme BOISSE Sabrina est désignée secrétaire de séance par 11 votes.

Madame le Maire fait lecture du Procès-verbal du précédent conseil du 19 septembre 2022. Le Conseil Municipal approuve ce dernier et le signe.

## DÉLIBÉRATIONS

### **DÉLIBÉRATION 2022-037 : Devis MUZEL Jean-Paul, travaux Foyer**

Madame le Maire présente et détaille le devis de MUZEL Jean-Paul d'un montant de 2 679€09 pour la transformation de la salle de bain du Foyer en locaux sociaux pour les agents de la commune. Ce devis correspond aux travaux de plomberie et pose d'une douche. Le Conseil Municipal de Maizilly, à l'unanimité par 11 votes pour, valide les travaux.

## QUESTIONS DIVERSES

### **Devis DCR Rénovation, travaux Foyer**

Madame le Maire présente et détaille le devis de DCR Rénovation d'un montant de 8 067€90 pour la réfection des salles du Foyer. Ce devis correspond aux travaux de plâtrerie peinture de toutes les pièces du Foyer. Ce devis présente des travaux en doublons avec un autre. Le Conseil Municipal demande la mise à jour du devis de DCR Rénovation.

### **Avancement des travaux au Foyer.**

Madame le Maire fait un point sur l'avancement des travaux engagés au Foyer. Mercredi 12 et Jeudi 13 octobre la sté DCR Rénovation est venue abattre des murs pour agrandir la pièce principale du Foyer qui accueille nos associations. Ces travaux ont un coût de 341€70 validé par Madame le Maire.

La semaine du 10 au 16 octobre la dalle de béton sous le préau du Foyer (ancienne école) a été coulée, le projet final est de le transformer en garage pour le matériel de la commune. Une grille avec porte coulissante devrait être posée d'ici la fin de l'année.

### **Projet de travaux budget 2023**

Le Conseil Municipal débat sur les différents travaux à prévoir pour le budget 2023, parking et végétalisation de l'espace à la salle des Fêtes. Aménagement de la partie Est du local technique pour abriter le matériel de la commune. Consolidation pergola salle des Fêtes. Projet de garde-corps salle des Fêtes. Les demandes de devis seront faites par Monsieur CHASSAGNE Jean-Paul.

### **Pentes accès handicapés**

Madame le Maire informe que suite à une réunion des Maires, il était possible de monter un dossier pour l'aménagement des pentes accès handicapés des divers bâtiments et autres de la commune. Elle a déjà dans un premier temps rempli des fiches d'informations, remisent à la région. Des devis seront faits pour le budget 2023.

## **Nouvelle politique budgétaire Région/Europe**

Madame le Maire informe qu'elle a assisté à une réunion des Maires, le sujet étant la nouvelle politique Région/Europe. Elle explique au Conseil Municipal les grandes lignes de cette nouvelle politique.

Des demandes d'enveloppes budgétaires de la région peuvent encore se faire.

## **Demande de location appartement f1**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu une demande pour l'appartement f1. Madame SAFER Marion souhaiterait devenir locataire de l'appartement f1 situé à côté de la salle des Fêtes. Madame le Maire demande au Conseil Municipal son avis et au besoin informe que le loyer sera à réviser. Madame le Maire informe le Conseil Municipal que cette location serait engagée par un bail minimum de 3 ans.

Le Conseil Municipal de Maizilly donne un avis favorable à la remise en location de cet appartement f1. Il sera nécessaire en temps voulu de délibérer.

## **Demande de location appartement f4**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçue une demande pour l'appartement f4.

Madame BRIOSA Paula a fait une demande pour cet appartement. Madame le Maire a dans un premier temps refusé cette location pour des raisons de salubrité des lieux, la dernière location ayant laissé l'appartement dans un état qui ne permet pas de location de suite. Il est nécessaire avant de relouer, de faire intervenir une société de nettoyage/désinfection et éventuellement prévoir des travaux de rafraîchissement des peintures. Madame le Maire a donné un délai de réflexion à Madame BRIOSA Paula pour juin 2023. Cette dernière confirme sa demande de location et reprendra contact avec la mairie courant du mois d'avril 2023 pour connaître les suites données à sa demande.

Le Conseil Municipal prend le temps de faire le nécessaire sur le 1<sup>er</sup> semestre 2023.

## **Devis nettoyage/désinfection appartement f4**

Madame le Maire présente le devis pour le nettoyage/désinfection de l'appartement f4, un premier montant de 1760€00 pour un nettoyage simple et 3300€00 pour le nettoyage total. Le Conseil Municipal prend note.

## **Devis nettoyage/désinfection appartement f4**

Madame le Maire présente le devis pour le nettoyage/désinfection de l'appartement f4 de la sté Bonjour Services Pro pour un montant de 953€00, elle informe le Conseil Municipal que celui-ci étant trois fois moins cher que le précédent, elle a signé le devis bon pour accord. Elle a demandé la réalisation des travaux au plus vite afin de pouvoir remettre à la location l'appartement f4.

## **Poste de Cantonnier**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a pris contact avec une personne pour le poste de cantonnier. Cette personne a été reçue en entretien par Madame Lebon Marie-José et Monsieur Chassagne Jean-Paul et présente des qualités requises. Le Conseil Municipal réfléchit à la réalisation de cette collaboration professionnelle.

## **Cérémonie du 11 Novembre 2022**

Comme chaque année la cérémonie du 11 novembre est organisée, le Conseil Municipal décide que l'horaire de la cérémonie sera 11h00. La gerbe déposée sera commandée par madame Vivier Angélique. La cérémonie sera publiée sur panneau pocket et le site de la commune.

## **104<sup>ème</sup> Congrès des Maires à PARIS**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le 104<sup>ème</sup> Congrès des Maires aura lieu à Paris les 22 et 24 novembre 2022. Elle demande si des élus sont intéressés pour participer. Aucun membre du Conseil Municipal n'est disponible.

## **Réunion des associations**

Madame le Maire demande l'ordre du jour de cette réunion prévu le jeudi 27 octobre 19h salle du conseil. Convention avec les associations un point sera fait lundi 24 octobre entre les délégués et madame le Maire, dates des manifestations prévus par les associations dans l'année, réception du courrier, mise en place d'un planning d'utilisation du foyer, accès au locaux et matériel de la mairie et questions diverses des associations. Madame le Maire propose aussi

## **Fournitures bureautiques et petits aménagement divers**

Un commercial est venu en mairie présenter ses produits, celui-ci répond sur certains besoins de la commune dans sa gamme de produits. Une grille tarifaire a été présentée en grande ligne. Madame le Maire présente le souhait d'organisation l'archivage du cimetière de façon durable, pour cela il est nécessaire d'investir dans des fournitures de classement.

## **Bal Populaire des Chasseurs**

Le samedi 23 octobre 2022, l'association de chasse « La Paysanne » organise un Bal populaire.

L'organisation de cette soirée nécessite des démarches administratives qui ne sont actuellement toujours pas claires. Le Conseil Municipal exprime ses craintes sur la bonne organisation et la sécurité de cette soirée.

## **Prochains Conseils Municipaux ouverts au public**

21 novembre 2022, 19h00

19 décembre 2022, 19h00

16 janvier 2023, 19h00

Après épuisement des délibérations et divers, la séance est levée à 20h53.

Approbation du présent Procès-Verbal le \_\_\_/\_\_\_/20\_\_

Nom Prénom	Fonction	Signature
<b>LEBEAU</b> Colette	<b>Maire</b>	
<b>CHASSAGNE</b> Jean-Paul	1 <sup>er</sup> Adjoint	
<b>LEBON</b> Marie-José	2 <sup>ème</sup> Adjointe	
<b>DUHEZ</b> Didier	3 <sup>ème</sup> Adjoint	
<b>MEILLER</b> Laëtitia	Conseillère	
<b>LOPEZ</b> Anthony	Conseiller délégué	
<b>PATIN</b> Raphaël	Conseiller délégué	
<b>SANCHES</b> Véronique	Conseillère	
<b>BOISSE</b> Sabrina	Conseillère déléguée <b>Secrétaire de séance</b>	
<b>VIVIER</b> Angélique	Conseillère déléguée	
<b>SAFER</b> Michel	Conseiller	